

# *L'agriculture sous l'influence de la lune*

SOPHIE LUNAI-PIGOTT  
Kent (Great Britain)

Il n'y a guère eu de bouleversements des techniques et des usages agraires en Europe entre l'époque romaine et les temps modernes, et même à la fin du XIXe siècle, dans certaines régions, on pratiquait encore une agriculture traditionnelle, dite de subsistance, suffisant tout juste à assurer la survie de la population. Dans ce contexte, les plantations comme le bétail sont à la merci des inondations, de la sécheresse, des maladies et des épidémies, des parasites et des animaux nuisibles ou prédateurs. Que l'un de ces désastres survienne et c'est la disette qui signifie la mort de milliers de gens. On comprend alors qu'au lieu de subir sans rien faire l'alternance des années d'abondance et de famine, les agriculteurs aient cherché des moyens plus ou moins empiriques pour éviter ces catastrophes. Les Romains sur ce point n'ont pas été en reste et ce qui nous est parvenu de leur littérature fournit d'abondants témoignages de pratiques et de croyances largement répandues sous l'empire.

La remarque du poète Manilius: «Le ciel agit manifestement sur nos campagnes, il fait la fertilité ou la stérilité de nos moissons» (II, 86-87) ne fait pas uniquement allusion à la météorologie: le ciel des Romains est à la fois atmosphérique, astronomique, astrologique et mythologique. Le paysan romain y trouve le temps qu'il fait ou qu'il va faire, un calendrier commode pour ses différents travaux, des «prédictions» concernant les périodes néfastes, et des divinités à invoquer pour en obtenir des faveurs.

Parmi tous les astres qui peuplent la voûte céleste, la lune tient une place très particulière. C'est à elle que les Romains attribuent le rôle le plus important et les influences les plus fortes. Nous ne nous attarderons pas sur les prédictions météorologiques qu'elle peut fournir et signalerons

seulement pour mémoire son cycle qui donne la mesure du mois. La lunaison rythme les travaux des champs et les agronomes latins ne manquent pas de préciser quelle phase observer pour semer, planter, greffer, récolter, fumer, tailler...

Mais d'abord — et c'est quelque chose que nous avons du mal à imaginer, à cause de l'abondance de lumière artificielle dans laquelle nous vivons — la lune est une source de lumière qui, quelques nuits par mois, permet de plus longues heures de travail dans les champs. Pline mentionne l'usage de tailler la vigne «de nuit à la pleine lune» (XVII, 215) et Columelle affirme de même: «Nous attendrons la pleine lune (...) nous taillerons (...) la vigne, pendant la nuit, à la clarté de la lune» (*Arb.*, XV, 1). Pline conseille également cette nuit-là de creuser les trous destinés à la plantation des arbres (XVIII, 322); et d'autres textes suggèrent que certaines cueillettes (Columelle, *Agr.*, II, 10, 12), la coupe du bois (Pline, XVI, 191), la cuisson du raisiné (Pline, XVIII, 318) ...avaient lieu les nuits de pleine lune.

Ce n'est pas toutefois le rôle le plus important joué par notre satellite dans le monde agricole romain. La lune est surtout considérée comme ayant une influence directe et prépondérante sur toute chose. «C'est la lune qui sature les terres, qui remplit les corps par son approche et les vide par son éloignement. Aussi, quand elle croît, les coquillages grossissent et les êtres les plus sensibles à son souffle sont ceux qui n'ont pas de sang; mais le sang aussi, même celui de l'homme, augmente et diminue avec sa lumière; jusqu'au feuillage et aux pâturages qui sont sensibles à ses effets car son influence pénètre également partout» (Pline, II, 221).

Pline l'Ancien, Columelle, comme l'avaient fait avant eux Caton et Varron, recommandent d'observer le cours de la lune pour planter, cueillir, conserver et éviter les maladies et les parasites. La règle générale que l'on peut tirer des textes est qu'il faut semer, planter en lune croissante et cueillir, récolter, couper en lune décroissante pour bénéficier au mieux des influences prodiguées par notre satellite. La lune en effet dispense un «souffle vital» — l'expression est de Pline, II, 221 — qui suit la courbe de ses phases, croissant jusqu'à la pleine lune puis décroissant pour recommencer à chaque nouvelle lunaison. «Tout ce qui croît avec la lune décroît avec elle» (Aulu Gelle, XX, 8). Elle est censée agir en priorité sur tout élément liquide comme la sève des plantes, le sang des animaux. Son influence est proportionnelle à la surface éclairée, d'où l'extrême attention portée aux différentes phases de la lunaison.

La littérature latine nous fournit de nombreux témoignages de cette croyance largement répandue (que l'on rencontre également dans bien d'autres civilisations agricoles). Même les auteurs qui ne traitent pas directement d'agriculture la mentionnent, ce qui montre qu'elle faisait partie intégrante de la mentalité du temps. Le fait que la plupart des productions agricoles soient citées dans cette perspective en apporte une preuve suffisante. En s'attachant uniquement à l'influence de la lune sur la flore et la

faune, sources de l'alimentation, on découvre un inventaire assez complet des produits fournis par l'agriculture romaine sous l'empire.

Les *céréales* son citées par Horace dans les *Odes* (IV, 6, 37-38): le poète rapporte la prospérité des moissons à la croissance de la lune qu'il désigne du surnom de Noctiluca. Avant lui, Varron avait conseillé de couper les blés en lune décroissante (*R.R.*, I, 37).

Columelle parle des *légumineuses* au livre II de son *Agriculture*. Il précise de manière très détaillée les époques favorables pour semer les lentilles «depuis la croissance de la lune jusqu'au douzième jour après la nouvelle lune» (10, 15)<sup>1</sup>, ou les fèves «au quinzisième jour de la lune» (10, 10); et il faudra les récolter à la nouvelle lune (10, 12). Plus largement, Pline recommande de rentrer les grains et les légumes secs vers la fin de la lunaison, *circa extremam lunam* (XVIII, 322).

Les *légumes* cités sont exclusivement ceux dont la partie comestible est souterraine. Il semble que les agronomes les mentionnent parce qu'ils ont avec la lune une relation de sympathie différente de celle admise pour les autres plantes dont la partie comestible croît au-dessus du sol. En effet, alors que la règle générale est de planter en lune croissante, Pline et Columelle recommandent de planter (et de déterrer) l'ail et l'oignon quand la lune est *infra terram*, ce qui se rapporte non à une période de la lunaison mais à n'importe quel jour du moment que la lune est sous l'horizon. Il paraît — c'est ce qu'affirme Columelle, *Agr.*, XI, 3, 22 — que cela en atténue le goût. Mais on est en droit de soupçonner aussi une sorte de principe de correspondance entre la croissance de ces plantes sous terre et le passage de la lune *infra terram* car Pline applique aussi cette «règle inversée» aux raves et aux navets (XVIII, 314). Aulu-Gelle remarque de son côté que l'oignon est le seul légume qui «a des alternances de croissance et de décroissance opposées à celles de la lune» (XX, 8).

Les *fruits*, dont les espèces étaient sans doute plus variées que celles des légumes, donnent lieu à de très intéressants commentaires de la part des auteurs latins. Pline note d'une façon générale que «les graines et les fruits se remplissent en même temps que son orbe (de la lune) (XVIII, 118) et un fragment de Suétone indique que «tous les fruits croissent quand elle (la lune) croît et ils diminuent quand elle diminue» (frg. 132). Certains fruits sont cités nommément comme la pomme que Pline conseille de récolter «ni avant le seizième jour, ni après le vingt-huitième» (XV, 59), c'est-à-dire en lune décroissante, pour en assurer la bonne conservation, et le coing (Columelle, *Agr.*, XII, 47, 2) à cueillir aussi en lune décroissante.

Comme les fruits sont censés grossir pendant la croissance de la lune, mais qu'ils se conservent mieux s'ils sont cueillis pendant la période décroissante, le paysan romain doit choisir le temps de la cueillette selon ce qu'il entend faire de sa récolte. Pline insiste sur la nécessité «de savoir si on veut garder sa récolte ou la vendre» (XVIII, 308). En effet, l'agriculteur romain,

<sup>1</sup> Cf. un avis différent dans Pline XVIII, 228.

songeant avant tout à son propre intérêt, aura soin de cueillir en lune décroissante ce qu'il veut conserver pour sa propre consommation car cela préserve des vers et de la pourriture, et de récolter au contraire dans les jours qui précèdent la pleine lune ce qui est destiné à la vente: c'est le moment où les fruits sont les plus beaux; tant pis s'ils se conservent mal et se flétrissent plus tard... dans le grenier de l'acheteur qui voudrait les conserver! Voilà qui nous donne un aperçu de l'esprit extrêmement pratique et mercantile du paysan romain — et du Romain en général.

Le *figuier* est cité en même temps que *l'olivier* à propos des greffes qui doivent être faites en lune croissante (cf. Pline, XVII, 112). Columelle est du même avis mais avant eux, Caton avait préconisé la nouvelle lune pour les figuiers, les oliviers, les pommiers, les poiriers et les vignes (XL, 1).

Toutefois la culture la plus souvent citée est la *vigne*, ce qui n'est pas une surprise. Columelle en parle six fois en relation avec les influences lunaires et Pline quatre fois. Virgile lui-même signale que «le dix-septième jour (de la lune) est favorable à la plantation de la vigne» (*Géorg.*, I, 284). L'empirisme règne en la matière car Pline recommande la pleine lune ou à la rigueur la lune croissante (XVII, 215) et Columelle conseille d'éviter précisément la semaine autour de la pleine lune (*Arb.*, III, 3).

On a vu plus haut qu'il était d'usage de tailler les vignes de nuit à la pleine lune<sup>2</sup> mais Pline conseille de «tailler (...) au décours de la lune celles dont on veut garder les raisins» (XVII, 215). Il est regrettable que Pline n'ait pas précisé si les autres raisins sont destinés à être vendus ou à faire du vin. Le même auteur affirme aussi que les insectes n'attaqueront pas les vignes taillées à la nouvelle lune (*ibid.*).

Mais c'est la vendange sur laquelle portent la plupart des conseils des agronomes. A ce sujet, les auteurs latins qui en parlent sont tous d'accord. «On observera le temps du déclin où la lune est sous terre et on cueillera alors par un jour sec et serein...» écrit Columelle (*Agr.*, XII, 19, 3) qui précise aussi que la vendange doit avoir lieu après la quatrième ou la cinquième heure du jour: cela correspond, dans le dernier tiers de la lunaison, au moment où la lune a disparu sous l'horizon (cf. *Agr.*, XII, 16, 1; 44, 2; 45, 1). En fait, cela permet surtout d'éviter que les grappes soient couvertes de rosée, du moins en ce qui concerne les raisins que l'on veut conserver.

La même période de la lunaison est à observer pour fouler les grappes. En revanche, ces raisins destinés à faire du vin doivent être vendangés «au croissant de la lune» (Pline, XVIII, 316), époque à laquelle les grains sont censés être plus «gonflés»; on obtiendra donc un meilleur rendement. Quant au vin lui-même, Pline conseille de ne pas ouvrir les jarres qui en contiennent «par vent du sud ou par pleine lune» (XIV, 135).

L'influence toute-puissante de la lune agit non seulement sur les produits du sol mais aussi sur le monde animal. Certaines maladies des ani-

<sup>2</sup> Cf. Pline, XVII, 215 et Columelle, XV, 1.

maux sont mises en relation avec la lune (cf. Pline, II, 110). Columelle recommande d'attendre le déclin de la lune pour la castration des jeunes veaux (*Agr.*, VI, 26, 2). Mais elle agit tout particulièrement sur les œufs du fait de leur consistance quasi liquide. Columelle, comme Varron, conseille de faire couver les œufs «quand la lune croît et depuis son dixième jour jusqu'à son quinzième (...) et il est en outre essentiel de ménager cette opération de façon que la lune soit encore croissante dans le temps que les poulets viendront à éclore» (*Agr.*, VIII, 5, 9), c'est-à-dire vingt et un jours plus tard.

Dans le même ordre d'idée, le paysan romain observe le cours de la lune avant de traiter certains produits qu'il souhaite cuisiner ou conserver. La règle générale veut que ce qui a été récolté en lune décroissante résiste — ou du moins résiste mieux — à la décomposition et aux vers, mais il faut choisir les moments où la lune est invisible — sous l'horizon et non pas cachée par des nuages — pour certaines préparations culinaires car la lune n'a pas que de bonnes influences.

Pline recommande de cuire le *defrutum* (raisiné) ou la *sapa* (sorte de vin cuit?) quand le ciel est sans lune (XIV, 136); il détaille davantage au livre XVIII de l'*Histoire naturelle*: «de nuit quand la lune est invisible ou, si on fait cuire (le raisiné) de jour, quand la lune est pleine. Les autres jours, il faut que ce soit avant le lever de la lune ou après son coucher» (318). On ne saurait être plus précis. Il faut profiter des périodes où l'influence lunaire est moindre.

La conservation des viandes dans le sel se fera de préférence «pendant le solstice d'hiver ou même au mois de février avant les ides quand la lune sera dans son déclin<sup>3</sup>» (Columelle, *Agr.*, XII, 55, 3). Pline affirme de son côté qu'«aucune viande conservée dans le sel pendant le déclin de la lune n'est attaquée par les vers<sup>4</sup>» (XXVIII, 264).

Enfin il convient de mentionner un mets délicat mais qui ne se trouvait pas à la table de tous les Romains, les crustacés. Pline note que «des observateurs attentifs ont découvert que, sous l'influence de la lune, la chair des huîtres, des coquillages et de tous les mollusques à coquille augmente et rediminue de volume» (II, 109). Le poète Horace y fait aussi allusion (*Sat.*, II, 4, 30) et Aulu-Gelle rapporte à ce sujet une anecdote concernant un repas chez Annianus où les huîtres servies en abondance s'étaient révélées racornies. Annianus en fournit la raison à ses invités: «La lune (...) est sans doute dans son déclin, et l'huître comme tant d'autres choses est maigre et sèche.» Comme on lui demande alors quelles sont ces autres choses qui

<sup>3</sup> Notons au passage que la lunaison est désormais complètement indépendante du rythme mensuel du calendrier dans lequel, à l'origine, les ides correspondaient à la pleine lune (cf. chapitre II de notre thèse sur la lune chez les auteurs latins. *Études préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain*, tome 72, Brill, Leiden, 1979).

<sup>4</sup> Les vers n'attaquent pas non plus les semences semées à la nouvelle lune cf. Pline XVIII, 158.

subissent l'influence du déclin de la lune, il répond en citant le poète Lucilius: «Ne vous souvenez-vous pas des vers de notre Lucilius:

*Luna alit ostrea et implet echinos, muribus fibras  
Et jecur (ou pecui) addit.»*

(La lune nourrit les huîtres, emplit les oursins, engraisse les moules et les bestiaux) (XX, 8, 4.)

Par le biais de l'étude des influences lunaires se dessine un tableau, sans doute incomplet mais assez large cependant, des ressources fournies par l'agriculture romaine sous l'empire. L'accent est mis ici sur les produits du sol italien, celui qu'ont cultivé les agriculteurs romains génération après génération. Peu de choses ont changé depuis les premiers temps de Rome pour eux, et les mêmes techniques, les mêmes croyances, les mêmes recettes se sont transmises et ont continué d'être observées bien après la fin de l'empire. Les bouleversements dûs aux conquêtes touchent peu les campagnes et les paysans continuent de mener une vie plutôt simple alors que les riches, à Rome et dans le monde romain, s'enlisent dans les pires extravagances alimentaires, rendues possibles grâce aux apports des contrées lointaines que Rome a conquises. Les différents produits mentionnés en rapport avec les influences de la lune assurent pourtant dans une certaine mesure l'alimentation du peuple des campagnes. Les gens y vivent dans une relative autarcie et ce qu'ils récoltent — ou ce que les grands propriétaires leur en laissent — suffit, bon an mal an, à leur subsistance.